

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Faculté des lettres et des langues

Département de français LMD



Mémoire pour l'obtention d'un master en sciences du langage

Intitulé

**L'insécurité linguistique et les représentations linguistiques chez les
étudiants de 2^{ème} année licence de français LMD de l'université
TAHIRI Mohammed - Béchar**

Présenté par :

MANOUNI Mohammed Brahim

Président SELT Amel Maître assistant A

Examineur KHENIFER Abdelouahid Maître de conférences

Directeur de recherche MORSLI Mahieddine Maître assistant A

Dédicace

Je dédie ce mémoire à :

- ❖ Mes parents, mon père, qui a œuvré pour ma réussite, de par son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude. Ma mère, qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie.
- ❖ Mes frères et sœurs qui n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et de générosité.
- ❖ Mes professeurs du département qui doivent voir dans ce travail la fierté d'un savoir bien acquis.

Remerciement

- ❖ *Tout d'abord, j'aimerais remercier mon directeur de recherche monsieur **MORSLI Mahieddine**, d'avoir éclairé ce travail par ses conseils attentionnés Ses conseils, sa disponibilité, sa patience et ses encouragements qui m'ont permis de réaliser ce travail dans les meilleures conditions, et il m'a donné la possibilité de dépasser les moments d'hésitations et d'embarras. Je le remercie pour tout ce qu'il a fait pour moi.*
- ❖ *Je tiens également à remercier mes enseignants du master pour tous les efforts consentis.*
- ❖ *Mes remerciements s'adressent aussi aux enseignants qui ont accepté de faire partie de mon jury.*
- ❖ *Je tiens aussi à remercier infiniment mon père, pour tous ses conseils, ses orientations et toute l'aide qu'il m'a apporté pour l'élaboration de ce mémoire*
- ❖ *Je remercie le personnel du département du français à Béchar qui a fait en sorte que l'enquête se déroule, bien.*

Introduction générale

Introduction

Nous nous proposons dans ce travail de recherche d'étudier un phénomène sociolinguistique qui peut s'observer dans un contexte plurilingue, ou dans un contexte où les locuteurs entretiennent un rapport spécifique à l'une des langues pratiquées du fait de son statut particulier : langue dominante, langue étrangère apprise à l'école, etc. Il s'agit en fait d'étudier le phénomène d'insécurité linguistique chez les étudiants de 2ème année de licence de français LMD du département de français de l'université Mohammed TAHRI de Béchar. En fait, la population étudiée entretient un rapport spécifique à la langue française : cette langue ne constitue pas la langue maternelle de ces étudiants, ils l'ont tous apprise dans un contexte scolaire. Nous nous sommes interrogés sur l'existence du sentiment d'insécurité linguistique chez ces étudiants étant donné que ce n'est pas une langue qu'ils ont acquise dans un contexte naturel.

Ainsi, notre thème de recherche s'intitule : *“L'insécurité linguistique chez les étudiants de 2^{ème} année licence de français LMD de l'université TAHRI Mohammed”*.

Notre problématique porte principalement sur le rapport qui pourrait exister entre le sentiment d'insécurité linguistique et les représentations et les attitudes linguistiques que peuvent avoir ces étudiants à l'égard du français. Il s'agit donc en premier lieu d'étudier la nature de ces représentations. Nous nous sommes ainsi posé les questions suivantes : quelles sont les représentations et attitudes linguistiques que les étudiants se font vis-à-vis de la langue française ? Quelles sont les représentations et les attitudes qui pourraient engendrer un sentiment d'insécurité linguistique ? Comment ces mêmes représentations et attitudes peuvent-elles être des éléments symptomatiques de cette insécurité ? Pour une étude plus complète, notre questionnement s'est porté également sur le rapport qui pourrait exister entre certaines variables sociologiques, l'âge, la langue maternelle, la situation de communication et le sentiment d'insécurité linguistique chez ces étudiants.

Nous avons posé les hypothèses suivantes :

- Le sentiment d'insécurité linguistique serait plus fort chez les étudiants qui se représentent le français comme une langue difficile.
- Le sentiment d'insécurité linguistique serait lié à l'âge des locuteurs, leur langue maternelle, et la situation dans laquelle ils apprennent ou pratiquent le français.

L'échantillon que nous avons choisi (les étudiants de 2^{ème} année de licence de français) est justifié du fait qu'ils font partie du cursus d'apprentissage des langues étrangères, ainsi qu'ils disposent de plus de deux langues. Autrement dit, ils sont des plurilingues, vu que notre échantillon est composé de trois catégories (des berbérophones, des arabophones et des africains).

Notre cadre théorique emprunte à la sociolinguistique des représentations linguistiques. Il est construit autour des concepts suivants :

- 1- Le contact de langues ;
- 2- Les représentations sociolinguistiques ;
- 3- Les attitudes linguistiques ;
- 4- L'insécurité linguistique ;
- 5- La sécurité linguistique ;
- 6- Attitudes et insécurité linguistiques.

Notre étude est composée de deux parties : la première partie contient deux chapitres, le premier est intitulé "description de la situation sociolinguistique", le deuxième est intitulé "concepts théoriques".

Dans la description de la situation sociolinguistique nous avons présenté une description générale de la situation sociolinguistique en Algérie, et les langues qui coexistent. Par la suite, on est passé à une description sociolinguistique de la région de Béchar, là où nous avons mené notre enquête.

Le second chapitre présente les principaux concepts théoriques qui nous ont servi pour mener cette recherche.

La deuxième partie contient trois chapitres intitulés comme suit :

- "Éléments méthodologiques" ;
- "Analyse et résultats" ;
- "Interprétation des résultats".

Le premier chapitre a été consacré à la présentation de l'enquête, l'entretien et le questionnaire, et aussi pour expliquer la méthode choisie. Nous avons ensuite rapporté la progression de l'enquête, expliqué le choix de l'échantillon et nous avons décrit les critères des échantillons.

Dans la partie analyse, nous avons présenté une lecture quantitative des résultats obtenus, et nous les avons représentés dans des graphes.

Enfin, dans le dernier chapitre, nous avons procédé à l'interprétation, nous avons commenté les résultats obtenus d'une part, et d'autre part nous avons découvert le pourquoi de nos résultats.

Partie théorique

Chapitre I : Éléments théoriques

Introduction

La nature de notre étude exige de nous d'étudier les sphères sociolinguistiques et la coexistence et des langues en Algérie. Nous allons parler, dans ce chapitre, les différentes langues qui existent en Algérie et le statut de chaque langue. Dans cette perspective nous allons tracer le tableau sociolinguistique du pays, et vers la fin du chapitre nous essayerons de tirer les traits particuliers du paysage sociolinguistique de la région dans laquelle notre enquête a été effectuée. Le but de ce chapitre est de permettre la compréhension des représentations linguistiques de notre échantillon.

I.1 Le paysage sociolinguistique en Algérie

On peut considérer la société algérienne comme un carrefour à lequel se rencontrent plusieurs langues, ce qui fait de la société algérienne une société plurilingue. L'intervention de l'Etat (les politiques linguistiques et les raisons idéologiques), selon certaines thèses (S. CHAKER, 1991 : p 08) et le facteur historique du territoire algérien jouent un rôle primordial dans la définition du statut des langues en Algérie. Nous allons citer les langues qui existent en Algérie selon l'ordre chronologique.

I.2 Langue en présence en Algérie

I.2.1 Le berbère :

C'est la plus ancienne langue qui existe en Algérie. Selon les statistiques, la communauté berbérophone représente 17%, voire même 25% de natifs de la population algérienne. Nous nous limitons à la population qui use, jusqu'à présent, des dialectes tamazighs, sans compter les populations berbères ayant abandonné l'usage de ces dialectes. De nos jours, sa pratique se situe principalement dans la région de *Kabylie* dans sa variante "le *Kabyle*", dans les *Aurès* dans une autre variante le "Chaoui", dans le *Mزاب* avec la variante "mozabite", sans oublier d'autres variantes dans les régions frontalières de l'ouest "le Chleuh" dans la région de Béchar, jusqu'à Timimoune dans la wilaya d'Adrar, et au grand sud dans la région de Tamanrasset "le *Touareg*". Sa pratique est orale, et elle ne peut être fusionnée ni avec l'arabe classique ni avec l'arabe dialectal. Elle occupait le statut "langue

nationale”, selon les nouvelles données, cette langue vient de récupérer son statut légitime et est, actuellement dans son pays “langue officielle¹”.

On ne peut négliger les travaux de recherche visant une standardisation de cette langue, effectués par des Algériens et d’autres chercheurs magrébins, ayant adopté les caractères de l’alphabet latin pour transcrire graphiquement cette langue ; ce choix est justifié par l’ouverture sur les langues et les cultures du reste du monde.²

I.2.2 L’arabe classique

C’est une langue beaucoup plus imposée par son caractère sacré lié à la religion musulmane et au livre sacré “le coran”, ceci est le facteur principal ayant permis sa pérennité. C’est une langue standard et littéraire, ayant accompagné la conquête islamique. C’est une langue écrite avec ses propres caractères graphiques, elle a le statut de langue nationale et officielle dans pays. On ne peut pas considérer cette langue comme une langue maternelle d’un individu, parce qu’elle est apprise par des institutions spécialisées et son usage est dans des contextes formels particuliers³

I.2.3 L’arabe dialectal

Il existe sous plusieurs variantes très proches l’une de l’autre, elle est populaire, on l’appelle aussi l’arabe algérien. C’est une variante de la langue arabe, chaque région arabophone a son propre parlé marqué par des termes spécifique qui ne constituent aucun obstacle à la compréhension. Elle est considérée inapte à véhiculer

¹ [//www.algerie-focus.com/2016/01/nouvelle-constitutionle-tamazight-enfin-reconnu-comme-une-langue-officielle-en-algerie/](http://www.algerie-focus.com/2016/01/nouvelle-constitutionle-tamazight-enfin-reconnu-comme-une-langue-officielle-en-algerie/)

² Thèse de magister, quel système d’écriture pour la langue berbère (le Kabyle) ? Présenté par Melle Gaci Zohra, Univ MMTO, 2011, P 40-41.

³ Taleb Ibrahimi (Kh.), cit.,p. 25 <http://www.depechedekabylie.com/cuture/73967-langues-en-algerie.html#JBIYF7UIWbGZYL5.99>.

les sciences ni à être enseignée à l'école. Elle est la langue maternelle d'une grande majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie).⁴

I.2.4 Le français

C'est la langue du dernier colonisateur de l'Algérie, il occupe le statut de la première langue étrangère, il est enseigné à l'école comme FLE, il existe aussi des médias algériens d'expression française (journaux, chaînes télévisées...etc). Son usage est fort répandu dans la population. Cette langue avait occupé le statut d'une langue officielle dans la période (1830-1962) durant l'occupation française de l'Algérie, après l'indépendance et la politique de l'arabisation appliquée par l'état, le français a connu un recul dans les différents domaines de son usage, il est devenu une langue enseignée à l'école avec un volume horaire réduit. Par contre, dans les dernières années, le français a repris son souffle avec l'apparition des écoles privées où il est enseigné de façon intensive, et même son usage a connu une progression considérée dans la population.⁵

I.3 Paysage sociolinguistique de la région de Béchar

Le paysage sociolinguistique de la région de Béchar n'est qu'un extrait du paysage sociolinguistique de l'Algérie. Cette région englobe des représentants de toutes les communautés linguistiques (arabophones, berbérophones), avec une forte présence de la communauté berbérophone, il existe des berbérophones locaux (le Chleuh) des habitants des ksour (Moughel, Boukayas, Taghit, Lahmer...etc) et des berbérophones du nord du pays de la grande Kabylie et Chaouia, Ce qui donne région plurilingue.

⁴ Taleb Ibrahimi (Kh.), op.cit.,p.25<http://www.depechedekabylie.com/culture/73967langues-en-algerie.html#JBIYF7UIWbGZYL5.99>.

⁵ Article rédigé par Par [DDK](#) | 28 Juillet 2009 <http://www.depechedekabylie.com/culture/73967-langues-en-algerie.html>

Chapitre II : concepts théoriques

Introduction

Le brassage des civilisations et la nécessité de s'ouvrir sur autrui ont permis la maturité de nombreux phénomènes langagiers (le bilinguisme, la diglossie, le plurilinguisme) qui coulent dans le bain de contact des langues. **Marie Louise-Moreau** dit dans son livre *sociolinguistique concepts de base* que **Weinreich (1953)** est le premier qui a utilisé le terme contact des langues.

II.1.1 Contact des langues :

Nous citons « *selon Weinreich (1953), qui fut le premier à utiliser le terme, le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu* » Marie Louise-Moreau (1997 : p 9). On trouve dans le même ouvrage qu'elle signale la présence de plus de 5000 langues qui sont parlées dans moins de 200 pays, parmi ces langues 25% seulement occupent un statut officiel. Ainsi Louis-Jean CALVET signale : « *Il y aurait, entre 6000 et 7000 langues différentes et environ 200 pays. Un calcul simple nous montre qu'il y aurait théoriquement environ 30 pays, et si la réalité n'est pas à ce point systématique (certains pays comptent moins de langues, et d'autres beaucoup-plus), il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse* » (L.-J. CALVET : 1993 : p17).

II.1.1 Le bilinguisme :

C'est le fait qu'un individu possède deux système linguistiques, c'est-à-dire lorsqu'un individu dispose de deux langues simultanément.

Nous citons trois différentes définitions du bilinguisme ;

Le dictionnaire "Le Petit Robert", le définit comme « *l'utilisation de deux langues chez un individu ou dans une région* ».

"Bloomfield" définit le bilinguisme comme « *la possession d'une compétence de locuteur natif dans deux langues* ». ⁶

Titone, quant à lui, fait l'analyse suivante du bilinguisme : *"Le bilinguisme consiste en la capacité d'un individu de s'exprimer dans une seconde langue en respectant les concepts et les structures propres à cette langue, plutôt qu'en paraphrasant sa langue maternelle. Le sujet bilingue s'exprime donc dans n'importe laquelle des deux langues sans véritable difficulté, lorsque l'occasion se présente"* ⁷.

Louis-Jean Calvet cite que le bilinguisme est un phénomène individuel « nous avons vu que le bilinguisme était pour Weinreich un phénomène individuel » (L.-J. CALVET 1993, p.35).

On peut prendre les arabophones qui maîtrisent la langue française parfaitement comme un exemple de bilinguisme en Algérie, parce qu'ils possèdent deux différents systèmes linguistique (deux langues), ils maîtrisent la langue arabe car elle est leur langue maternelle, ainsi qu'ils maîtrisent la langue française, la première langue étrangère en Algérie.

II.1.2 Le plurilinguisme :

Le plurilinguisme ou le multilinguisme, les deux mots se réfèrent au même concept, Il est question de préférence de terminologie pour les spécialistes. C'est l'utilisation de plusieurs langues par une communauté ou un individu, autrement dit des locuteurs qui disposent d'une capacité d'utiliser plusieurs langues ou s'exprimer en plusieurs langues.

Selon " Le Petit Robert", le bilinguisme renvoi à, « *qui parle plusieurs langues* »

⁶ Erudit, article n187, Michel Nacré, le plurilinguisme, p11, 1983.

⁷ Idem

Jean-Pierre CUQ, p. 195, le plurilinguisme est la « capacité d'un individu d'employer à bon escient plusieurs variétés linguistiques, une forme spécifique de compétence de communication »

Comme exemple de plurilingues en Algérie, on peut considérer les berbérophones comme des plurilingues parce qu'une bonne partie de cette communauté maîtrise trois langues ou plus, le berbérophone maîtrise la langue berbère, sa langue maternelle apprise à la maison, la seconde langue est la langue arabe il l'apprend à l'école, troisièmement la langue française celle aussi apprise à l'école.

II.1.3 La diglossie :

Définition de Larousse : « *situation de bilinguisme d'un individu ou d'une communauté dans laquelle une des deux langues a un statut sociopolitique inférieur* ».

C'est le cas d'un berbérophone avant la réforme de la constitution algérienne en 2016 car le berbère occupait le statut de langue national et l'arabe était la langue officielle, c'est-à-dire, le berbère avait occupé un statut sociopolitique inférieur que la langue arabe, ce qui mène à une situation de diglossie.

Calvet aborde dans son ouvrage les travaux de Ferguson sur le concept de diglossie, il dit que Ferguson pense que la diglossie est « *coexistence dans une même communauté de deux formes linguistiques qu'il baptise "variété basse" et "variété haute"* » (L.-J. CALVET 1993 :p.36).

Ferguson illustre cette perception avec les quatre exemples suivants ; les situations arabophones (dialecte/ arabe classique), la Grèce (demotiki/katharevousa), Haïti (créole/français) et la partie germanophone de la Suisse (suisse allemand/hochdeutsch). Il a caractérisé les situations de la diglossie par sept traits dont ils sont cités dans l'ouvrage de Calvet :

- Une répartition fonctionnelle des usages : on utilise la variété haute à l'église, dans les lettres, dans les discours, à l'université, etc, tandis qu'on

utilise la variété basse dans les conversations familières, dans la littérature populaire, etc ;

- Le fait que la variété haute jouisse d'un prestige social dont ne jouit pas la variété basse ;
- Le fait que la variété haute ait été utilisée pour produire une littérature reconnue et admirée ;
- Le fait que la variété basse soit acquise « naturellement » (c'est la première langue des locuteurs) tandis que la variété haute est acquise à l'école ;
- Le fait que la variété haute soit fortement standardisée (grammaire, dictionnaire, etc) ;
- Le fait que la situation de diglossie soit stable, qu'elle puisse durer plusieurs siècles ;
- Le fait que ces deux variétés d'une même langue, liées par une relation de génétique, aient une grammaire, un lexique et une phonologie relativement divergents. (L.-J. CALVET : 1993 :p.35)

Il est important d'aborder les concepts précédents dans cette étude, car on ne peut pas saisir les concepts centraux de cette étude (représentations et l'insécurité linguistique) sans éclairer les phénomènes de bilinguisme et de plurilinguisme, diglossie

Sans oublier que notre échantillon est touché par ces phénomènes, donc cela nous facilite la tâche de bien le situer.

II.2 Les représentations

En entendant un sujet à la radio ou à la télévision, chacun de nous a une représentation sur un objet qui constitue une réalité sociale, c'est-à-dire, que chacun de nous peut donner un point de vue ou un avis sur un événement social.

II.2.1 Représentations individuelles et collectives

La notion de représentation collective importante chez le sociologue *Durkheim*, avait cessé, pendant plusieurs années de faire l'objet de recherche, pour faire éruption plus tard. Ce concept de “*représentations*” fait l'objet de prospections scientifiques dans le cadre sociologique et aussi psychosociologique. Émile Durkheim s'était intéressé à cette notion vers la fin du 19^e siècle. Il avait pour objectif, l'étude du comportement social et de désigner *les formes de pensée partagée par une société*.

Cette notion désigne les représentations partagées par un groupe social en termes de contenu essentiellement. Elles peuvent avoir une relation avec la religion, le mythe ou bien avec le savoir scientifique. Elles se transmettent d'une génération à une autre par l'éducation familiale et scolaire. Elle définit les modes de pensée communs.

Parallèlement, on parle de représentations individuelles que l'individu construit par l'interaction avec son environnement. Les réalisations de ces représentations sont basées sur des expériences personnelles et leurs constructions se font de façon propre dans un environnement qui devient lui aussi personnel.

II.2.2 Les représentations sociales

Il s'agit d'une notion qui n'est pas très ancienne. À l'issue de ses travaux, Moscovici donna renaissance à la notion de représentations. Durkheim son prédécesseur l'inspira bien, avec sa théorie. Ces dites représentations sont étudiées sous plusieurs aspects, entre autres, leur préparation, l'exécution formant des apparences à la fois collectives et individuelles. Elles ont besoin d'un milieu social, sans lequel, il serait impossible de concrétiser la moindre apparence. Elles se propagent à travers l'environnement social.

La citation que nous allons léguer ci-après, considère les représentations comme étant une connaissance : *«C'est une forme de connaissance,*

socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social» (Denise Jodelet, : 1994 :p.36-57). Elles portent aussi le sens d'une valeur ajoutée qui trouve sa place dans le monde de la pratique, elles donnent lieu à un changement linguistique qui caractérise l'emploi langagier de toute une société.

II.2.3 Les représentations sociolinguistiques

La sociolinguistique, ce vaste domaine est divisé en quelque sous-domaine. Il englobe entre autres la sociologie du langage. On y étudie les représentations et les attitudes des sujets et on les classifie dans une visée de pratiques linguistiques, son souci majeur est l'analyse des phénomènes épilinguistiques. À leur tour, et depuis un certain temps, ces phénomènes constituent un moyen vigoureux de soutien pour observation aussi important que l'étude des représentations des langues, ils se manifestent à travers les comportements langagiers et les impressions des locuteurs, solidaires de beaucoup des manifestations sociolinguistiques, et atteignent le niveau de la transformation et l'avenir d'un idiome, sachant que tout ce qui émane des sujets parlants, comme représentations et soumis à des normes, il présente des caractéristiques et est infligé d'un statut parmi les idiomes qui cohabitent au sein d'une même société, ce qui crée cette envie d'apprendre l'idiome pour un usage ciblé par le locuteur en question.

Le choix du langage est personnel. Il obéit aux désirs du sujet parlant, et à travers les représentations linguistiques qu'il manifeste, l'analyste peut déceler des indices qui justifient les vraies causes ayant nourri le choix d'un idiome parmi tant d'autres au sein d'une même communauté. Les pratiques langagières sont engendrées par les représentations au même titre que les attitudes envers les langues communautaires ; J. L. Calvet implique les conceptions qu'on se fait, de façon simultanée, du langage et des locuteurs qui déterminent le degré d'intérêt accordé à un langage, ce qui influe sur l'adoption ou le rejet pur et simple d'un idiome. C'est ce qu'on tire de cette citation : *«il y a derrière chaque langue un ensemble de représentations explicites ou non, qui expliquent le rapport à cette langue sous forme d'attachement ou de répulsion»* (L. J. CALVET : 1999, p.82).

Ce sont les idées préconçues sur la langue ou ses locuteurs qui font que celle-ci soit valorisée et adoptée ou refusée et rejetée.

D'autres savants parlent de l'idée d'une fusion, plutôt une complémentarité entre l'analyse des représentations et des pratiques langagières. Autrement dit, si on emprunte l'un des deux chemins, l'étude ne s'avère fructueuse que lorsqu'elle est complétée par l'apport d'une analyse qui emprunte le deuxième. Il s'agit d'une conception émanant de Canut et Houdebine consignée dans la citation : « *L'analyse de l'imaginaire linguistique, des imaginaires, attitudes, représentations, opinions, croyances, etc.- tous ces termes se valent venus d'ici et là, qui tentent de cerner ce champ- a pour principal objectif, selon moi de permettre de dégager une partie de causalité de la dynamique linguistique et langagière. D'où la nécessité d'étudier les comportements et les attitudes des locuteurs, d'observer les productions et de ne pas se contenter de recueillir les paroles des sujets afin d'en dégager leurs représentations, celles-ci pouvant varier selon les situations, les interactions*» (HOUDEBINE A. M. : 1998 : p. 23).

L'optique de notre recherche se concrétise dans la partie pratique en sociolinguistique, en se basant sur les notions précitées, par une analyse quantitative et qualitative du phénomène étudié, à travers les représentations des étudiants vis-à-vis de l'apprentissage de la langue française.

II.3 Attitudes linguistiques

La plupart des spécialistes partagent l'idée suivante, "les attitudes s'apprennent", les parents et l'école, les camarades et l'entourage, et surtout les expériences personnelles jouent le rôle primordial dans l'émergence des attitudes, le changement d'attitude peut être causés par plusieurs facteurs, si on prend l'exemple des attentats de paris du 13/11/2015, cet événement joue le rôle moteur dans le changement des attitudes des parisiens et les français.

Richards platt cite dans son ouvrage (1997 : p 6) une définition des attitudes linguistiques : « *Attitudes que les locuteurs de différentes langues ou*

de variétés linguistiques différentes ont à l'égard des langues des autres ou de leurs propres langues. L'expression de sentiments positifs ou négatifs concernant une langue peut être le reflet d'impressions sur la difficulté ou la simplicité linguistique, la facilité ou difficulté de l'apprentissage, le degré d'importance, l'élégance, le statut social, etc. Les attitudes à l'égard d'une langue peuvent aussi refléter ce que les gens pensent des locuteurs de cette langue. »

Selon Calvet les attitudes linguistiques ont une fonction évolutionnaire qui concerne les langues, « nous allons voir qu'au contraire les attitudes linguistiques (qui bien entendu n'ont rien avoir avec la linguistique interne) sont un puissant facteur d'évolution » (L.-J. CALVET : 1993 : p 54).

Il s'agit d'un phénomène social très répandu dans les différentes communautés linguistiques. Nous nous intéressons au cas de certains étudiants en Algérie, particulièrement dans des établissements d'enseignement, là où l'étudiant est contraint d'user du français en tant que langue d'enseignement où de recherche.

La nature de cette étude nous exige d'inclure les attitudes dans notre combinaison théorique, car il est connu que dans ce domaine chaque concept tire des rapports et des liens avec d'autres concepts, dans ce cas nous savons tous que d'une manière ou d'une que l'insécurité linguistique est une sorte d'attitude linguistique, pour cela il nous semble nécessaire d'aborder les attitudes linguistiques dans ce chapitre pour avoir une image complète sur notre concept central.

II.4 L'insécurité linguistique

Cette notion est apparue d'abord chez Labov («La stratification sociale de 'r' dans les grands magasins new yorkais »), 1966). Il part du principe de la discordance entre la prononciation effective de certains locuteurs et ce que ces mêmes locuteurs prétendent prononcer.

D'après Labov, l'insécurité linguistique est caractéristique de la petite bourgeoisie. C'est dans la classe sociale *en transit*, qui aspire à une ascension au sein de la communauté : la petite bourgeoisie, qu'on trouve le plus d'insécurité linguistique. Il observe que « *les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite bourgeoisie* » (Labov : 1976 : p.200).

L'insécurité linguistique est donc « *la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale.* »⁸

Autrement dit l'insécurité linguistique est le fait qu'un locuteur pense que sa façon de parler est dévalorisée, et qu'il pense aussi qu'il y a une autre façon de parler plus prestigieuse que sa façon, mais qu'il ne pratique pas.

II.4.1 Indices de l'insécurité linguistique

- Dépréciation des usages linguistiques de sa communauté ; quand un locuteur dévalorise sa façon de parler ou sa langue, par rapport aux façons des autres ou ses langues,
- Souci de correction linguistique ; lorsqu'un locuteur se contrôle quand-il parle, on constate ça chez les locuteurs des langues étrangères, en réalité le locuteur

⁸ Francard, article « Insécurité linguistique », in Moreau, (1997, pp. 171-172)

maîtrise bien la langue étrangère, mais il pense au contraire est cela mène à une situation d'insécurité linguistique.

- Perception erronée de son propre discours ; lorsqu'un individu pense que sa façon de parler est moins valorisante que celle des autres, ceci n'est pas forcément juste, mais il existe des facteurs sociopolitiques (les représentations) qui imposent cette doctrine chez les locuteurs.

II.4.2 Hypercorrection

Calvet la définit comme suit : « *ce mouvement tendanciel vers la norme peut engendrer une restitution exagérer des formes prestigieuses.* » (L.-J. CALVET : 1993 : p51).

Selon Henri Boyer, l'hypercorrection « *est donc bel et bien la manifestation tangible et le symptôme évident d'une attitude d'insécurité linguistique dont on sait qu'elle habite les usagers de la communauté linguistique en situation d'handicap socioculturel, possédant un capital langagier déficient mais cependant plus ou moins obsédés par l'usage légitime de la langue et l'utilisation de ses formes de prestige (par exemple le subjonctif).* » (Boyer H. : 2001 : p.67).

En se basant sur cette optique, on peut conclure que l'hypercorrection résulte de l'insécurité linguistique.

II.5 Sécurité linguistique

Pour Louis-Jean Calvet : « *On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas.* » (L.-J. CALVET 1993 : p47).

Nous travaillons sur le phénomène de l'insécurité linguistique, alors que ce n'est pas logique du tout de passer sans allumer les ténèbres sur le concept qui représente son contraire.

II.6 Représentations et insécurité linguistique

Si on prend la définition de l'insécurité linguistique ; lorsqu'un locuteur se sent mis en question sur la façon dont il parle, et qu'il pense qu'il y a une façon plus prestigieuse que la sienne.

Cette définition nous rappelle de l'exemple cité par Calvet, *Eliza Doolittle dans Pygmalion* (L.-J. CALVET : 1993 : p 51, 52) cette jeune femme pense que sa façon de parler est dévalorisée par celle des riches, et ceux qui pratiquent l'autre façon de parler sont plus civilisés. La même chose pour les jeunes vendeurs dans les grands magasins new yorkais, Labov a constaté que ces jeunes pratiquent une autre façon de parler que celle de la petite bourgeoisie new yorkaise quand ils sont chez eux, mais lorsqu'ils sont dans les grands magasins, ces jeunes essayent d'imiter la petite bourgeoisie, cela est dû aux représentations que développent ces jeunes sur leur façon de parler, ils pensent que leur façon est dévalorisante contrairement à celle de la petite bourgeoisie.

Ce sont donc les représentations et les attitudes des locuteurs à l'égard des langues qui peuvent déterminer le sentiment d'insécurité linguistique. Celle-ci se traduit par un sentiment de malaise et d'inconfort dans la pratique de la langue dans laquelle le locuteur se sent en insécurité linguistique. C'est ce sentiment d'inconfort et de malaise linguistique que nous prendrons en considération dans cette étude pour repérer le sentiment d'insécurité linguistique. Pour ce faire, nous nous fions aux réponses des enquêtés tout en sachant le biais que cela pourrait représenter pour notre recherche.

Partie pratique

Chapitre I : Éléments méthodologiques.

I- Éléments méthodologiques

L'objectif principal de ce chapitre est d'éclairer les éléments méthodologiques établis dans cette recherche, et pour offrir des explications et des justifications pour chaque choix effectué durant la recherche.

I.1 L'enquête, l'entretien et le questionnaire

Dans les domaines de recherche en sciences humaines l'importance de l'enquête est justifiée du fait qu'elle est la seule à faire évoluer et attester les résultats visés par un chercheur. Il est question de comprendre qu'on a affaire à un volume de données relatives et spécifiques à un problème. Ces données sont soumises à l'expérience. La sociolinguistique, étant un domaine de recherche, dans lequel on est contraint à recueillir des informations, en vue de les analyser et les soumettre à l'expérience. Ceci nécessite des techniques, l'enquête et ses méthodes, l'entretien et le questionnaire. Il est aussi question de les distinguer, elles peuvent être complémentaires, et ne sont pas forcément exclusives, il faut être prudent envers un choix dès le départ, vu que l'utilisation séparée des deux méthodes ne donne jamais les mêmes résultats.

L'enquête est donc conçue, par l'ensemble des sociolinguistes, comme étant le moyen méthodique le plus répandu pour assembler des informations nécessaires pour mettre en évidence des représentations linguistiques et des sentiments d'insécurité linguistiques. Les sociolinguistes optent pour le questionnaire, et l'enquête doit être préparée à travers un choix de questions pertinentes. Elle est menée sur le terrain. C'est un travail de proximité qui permet au chercheur de collecter les données nécessaires pour analyser les deux phénomènes.

À l'issue de l'enquête, commence le véritable travail qui consiste en un découpage, un classement et surtout l'interprétation, sans lesquels l'enquête n'aura aucune importance.

I.1.1 Définitions

Pour Charles A. **Ferguso** l'enquête signifie : *«une recherche d'informations auprès d'individus d'une communauté linguistique pour saisir l'aspect d'une réalité linguistique qui caractérise leur comportement, leurs opinions, leurs jugements, etc.»* (Charles A. **Ferguso** 1958 :p27).

I.1.2 Méthode choisie

Pour mener notre recherche et dans le souci de réaliser de façon propre et sous les normes de la recherche académique, nous avons opté pour l'utilisation de la méthode d'investigation la plus répandue : l'enquête sur le terrain, par voie de questionnaire : *«L'enquête essentiellement fondée sur le questionnaire présente l'avantage de travailler sur des situations concrètes où le phénomène linguistique et culturel apparaît dans sa complexité globale»* (El GHERBI, E.M. : 1993 : p.51).

En optant pour ce choix, nous pensons que le questionnaire, pour notre cas, est l'outil le plus adéquat et le plus simple pour collecter le maximum d'informations linguistiques vu que nous sommes limités par le temps. Nous lui avons consacré une importance fondamentale dans notre enquête, à nos yeux, c'est le procédé par lequel nous avons interrogé individuellement des locuteurs, ceci nous a permis de récolter un ensemble de réponses tout à fait diverses, assez objectives. Nous avons pu, à ce titre, contourner et éviter les généralités et les discours, et limiter les préjugés. Nous avons été convaincu que l'objectivité été l'un des avantages du questionnaire du fait de l'analyse quantitative suite à la codification et le dépouillement des informations recueillies en séparant les résultats.

En dépit des limites que présente le questionnaire auxquelles nous avons été confrontés, nous avons essayé de rester dans la norme raisonnable de la marge d'erreur, inévitable dans ce cas de recherche, liée à une histoire de sérieux et de sincérité des réponses.

I.2 La progression de l'enquête

Notre enquête est entamée au mois de mai 2016, à l'université "Mohammed TAHRI" à Béchar, au sein du département de français de la faculté des lettres et les langues étrangères, pour des fins de proximité et de commodité de collecte des données.

Le but principal de cette enquête est de faire ressortir les représentations et les sentiments d'insécurité linguistique des étudiants dans des situations d'enseignement/apprentissage de la langue française, et d'usage de la langue là et dans les milieux proches.

Les principaux objectifs visés à travers cette enquête sont :

- De dégager les représentations et les sentiments d'insécurité linguistique du public cible (les étudiants) par rapport à cette langue.
- De montrer les liens qui existent entre les représentations et les sentiments d'insécurité linguistique et de montrer les liens entre les variables indépendantes, âge, sexe, langue maternelle avec le sentiment d'insécurité linguistique.

I.2.1 Le choix de l'échantillon

A travers cette enquête nous avons visé les étudiants de la deuxième année de licence de français LMD. L'étude des représentations et le sentiment de l'insécurité linguistique envers la langue française ont pu fournir des données liées étroitement aux objectifs de notre recherche dont le traitement a dégagé et mis en exergue les relations qui existent entre les deux phénomènes langagiers étudiés, comme il nous a permis de clarifier la problématique du français langue étrangère.

Nous avons fait le choix de la population, tout en étant conscient que les étudiants en question sont un public étranger à la langue française, et que ces étudiants sont dans la phase de construction la base de ses compétences en matière de langage. Ceci explique l'instauration de ce climat d'insécurité linguistique chez l'étudiant après s'être assuré des lacunes qui pèsent sur son niveau.

I.2.2 Critères des échantillons

En admettant que le premier critère à définir est celui de la taille de l'échantillon, conformément à un point de vue émanant d'un linguiste : *«Pour donner une signification aux résultats de l'analyse statistique envisagés, nous admettons, que 30 informateurs constituent le nombre minimum pour l'échantillon dans une enquête»* (Javeau : 1982 : p45).

Il était question que nous choisissons trente (30) étudiants, nous aussi, pour s'appuyer sur une expérience déjà vécue à travers beaucoup de recherches (les travaux de Labov et Trudgill). Cette enquête a été menée ainsi, c'est le 10 % de la population de toute une promotion.

Les trente (30) questionnaires exploités contiennent des réponses complètes, sont considérés comme étant l'échantillon représentatif, tout en associant la variable sociale des étudiants, vu que des arabophones natifs, des berbérophones natifs aussi et des africains étudiant au sein du département, sont présents dans l'enquête.

Afin de tirer une vraie représentativité, les enquêtés qui ont été choisis sont distingués donc en trois communautés.

I.2.3 La présentation du questionnaire : (voir annexes)

Nous avons érigé notre questionnaire en douze (12) questions que nous avons partagées en trois parties essentielles :

L'identification du public cible constitue la première partie du questionnaire, sous forme d'introduction. C'est le profil de l'informateur auprès duquel nous puisons les informations nécessaires à notre recherche ; des informations objectives qui donnent l'âge, le sexe, et la langue maternelle de l'enquêté. Ce sont les facteurs extralinguistiques, elles sont variables, des renseignements qui informent les bénéficiaires de cette recherche, du moins sur la réalité des informateurs.

Nous avons consacré la deuxième partie du questionnaire aux représentations, avec six (06) questions dont quatre sont (04) fermées et deux (02) semi-ouvertes. Les questions posées sont en relation avec le degré d'importance du français aux yeux des enquêtés.

Enfin, la troisième partie est destinée à enquêter sur le sentiment d'insécurité linguistique, elle comporte trois (03) questions toutes fermées. C'est une tentative pour mettre en relief le sentiment d'insécurité par le biais de ces questions. Le principe adopté est d'aller du cas général vers le cas particulier.

Les réponses des informateurs à ces questions nous ont permis d'appréhender les représentations auprès de chaque élément envers le français, et par la suite, nous avons pu interpréter qu'il y avait un sentiment d'insécurité ou de sécurité linguistique.

Il est important de signaler qu'auparavant, le questionnaire qui a été élaboré et finalisé a été remis à l'administration du département, puis remis officiellement aux étudiants dans une salle de conférences. Les éléments constituant notre échantillon, ont répondu aux questionnaires sous nos yeux.

Après avoir examiné minutieusement et traité les données assemblées, nous les avons préparés en pourcentages pour qu'ils soient analysés et interprétés.

Chapitre II : Analyse

II. Analyse

Les données que nous avons entre nos mains, le long de cette phase de travail, sont en relation étroite avec notre thème (aspect analyse), vu ces questions fermées et semi-ouvertes, liés au objectifs définis depuis le départ. Tout d'abord les résultats ont été représentés sur des graphes, puis ont été interprétés.

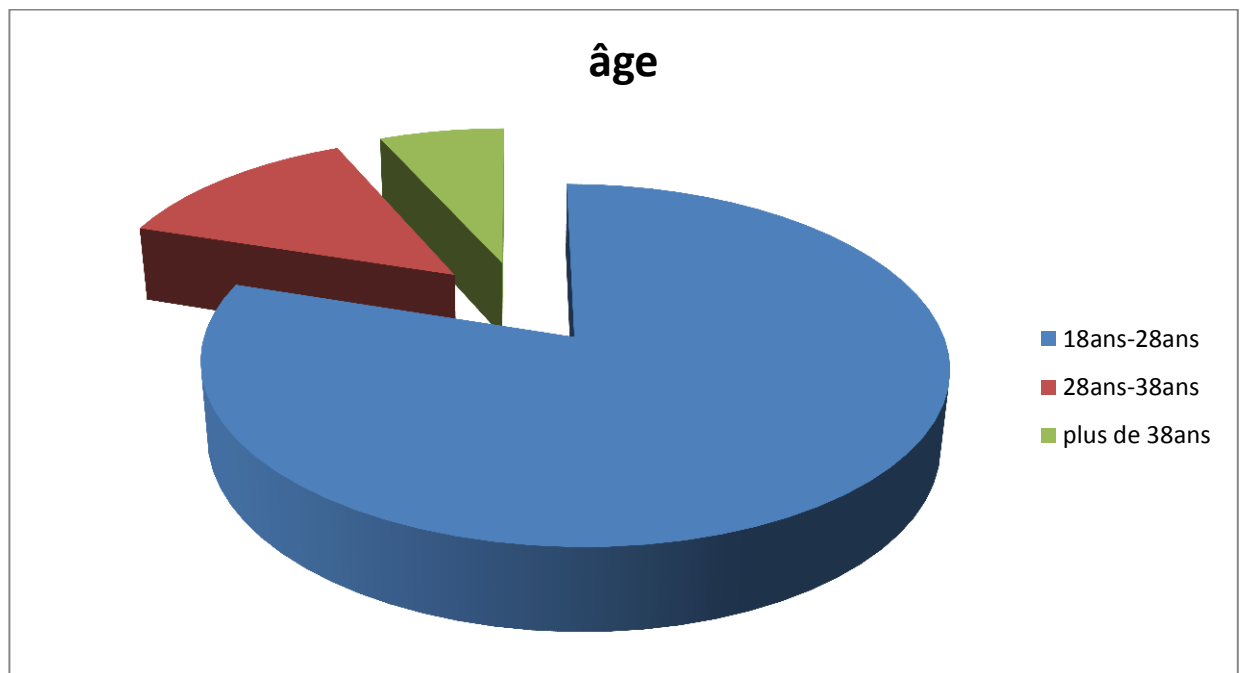
II.1. Variables

Pour identifier la population des échantillons choisis, nous nous sommes servis des variables sociales ou indépendantes, précitées. Nous avons pris en considération, les variables suivantes:

II.1.2. Variables âge

L'âge des sujets enquêtés est regroupé en trois tranches :

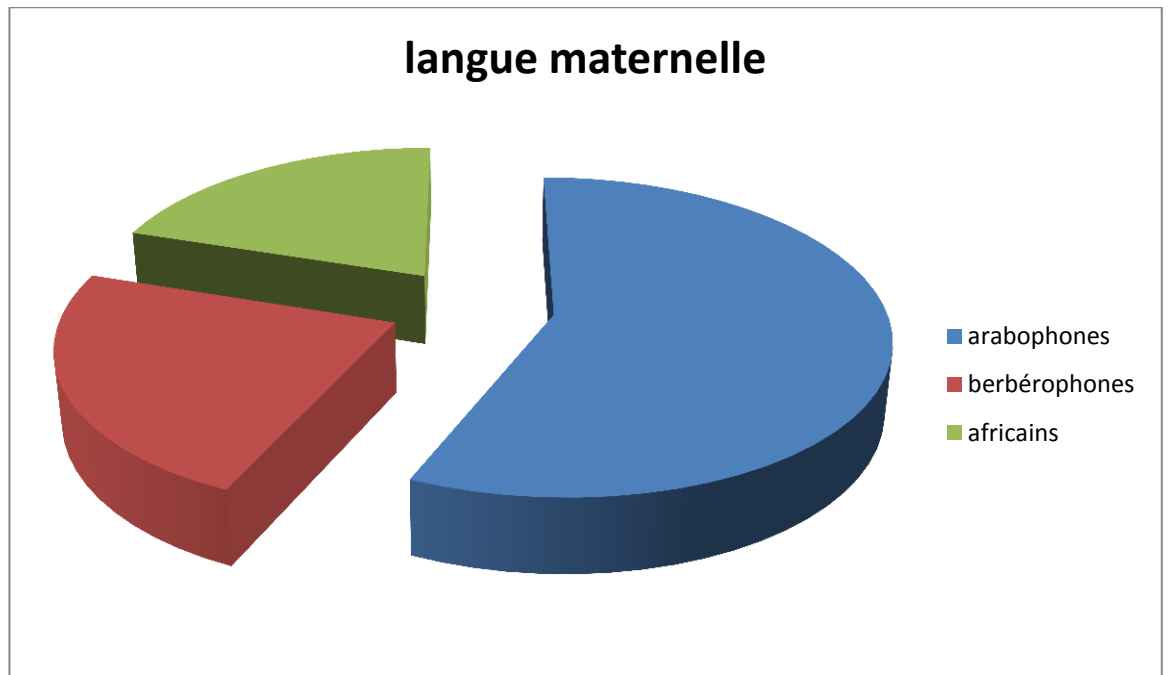
- De 18 à 28 ans : 24 individus 80%
- De 28 à 38ans : 4 individus 13.33%
- Plus de 38 ans : 2 individus 6.67%



II.1.3. Variables langue maternelle

Il existe trois catégories qui concernent la langue maternelle ;

- Arabophones : 16 individus 53.33%
- Berbérophones : 7 individus 23.33%
- Africains : 6 individus 20%



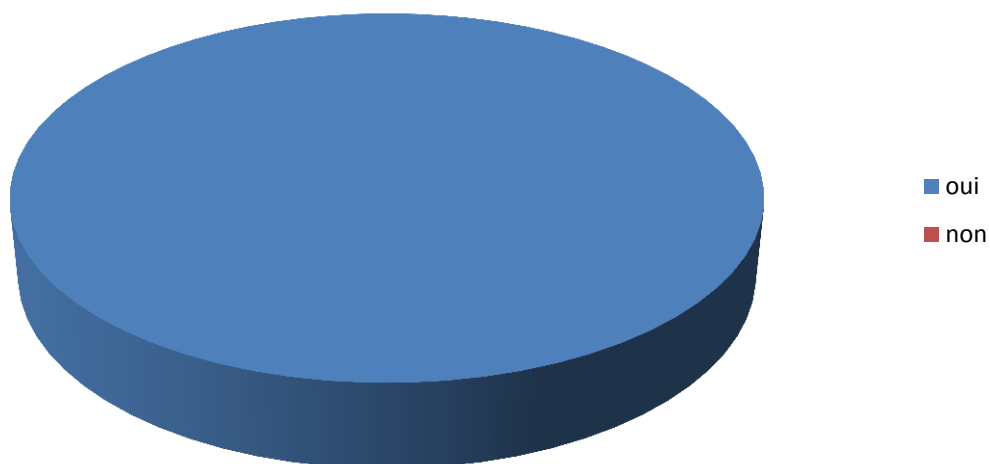
II.2 Les résultats du questionnaire :

II.2.1 Les questions concernant les représentations :

1- Aimez-vous le français ?

D'après les résultats, on a constaté que la totalité des enquêtés 100% répondaient par oui.

aimez-vous le français?

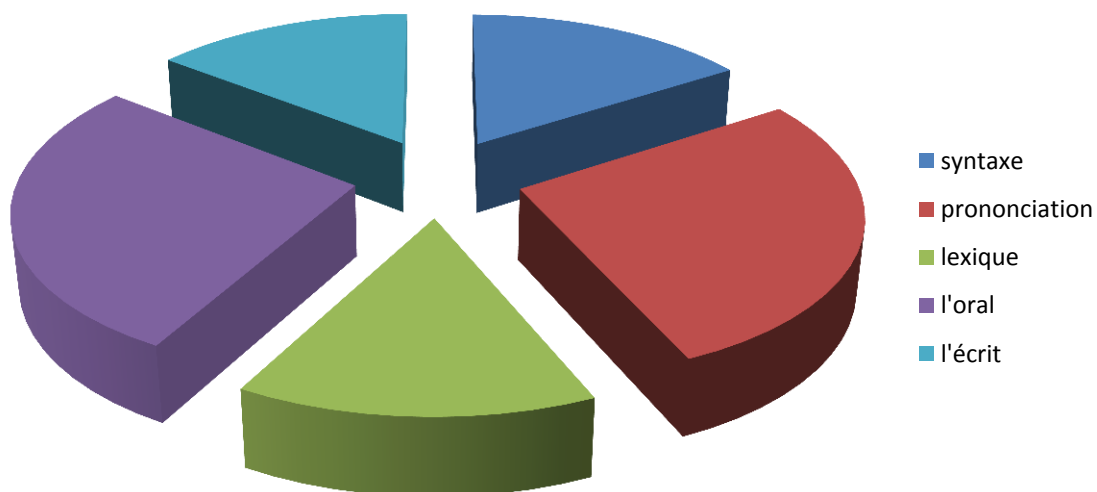


2- Quels sont les aspects que vous aimez dans la langue française ?

On a proposé cinq réponses, l'enquêté peut cocher sur plusieurs réponses ;

1. La syntaxe : 11 (36.67%)
2. La prononciation : 19 (63.33%)
3. Le lexique : 10 (33.33%)
4. L'oral : 19 (63.33%)
5. L'écrit : 10 (33.33%)

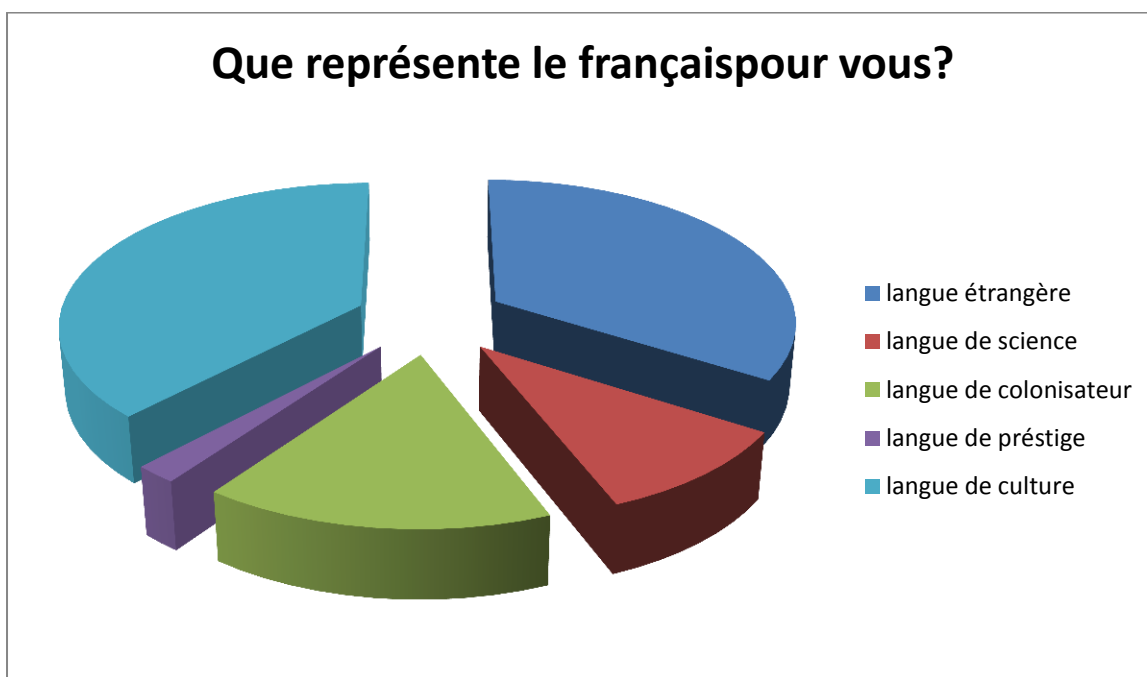
les aspects aimés



3- Que représente le français pour vous ?

On a proposé aussi cinq réponses, et l'enquêté peut toujours cocher sur plusieurs réponses ;

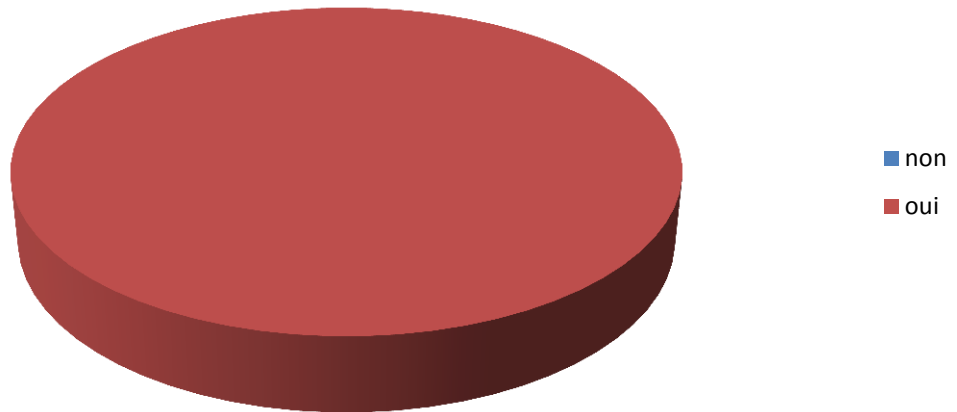
1. Langue étrangère : 17 (56.67%)
2. Langue de science : 5 (16.67%)
3. Langue de colonisateur : 8 (26.67%)
4. Langue de prestige : 1 (3.33%)
5. Langue de culture : 19 (63.33%)



4- Est-ce que l'enseignement du français à l'école est nécessaire ?

La totalité des enquêtés 100% ont choisi la réponse oui.

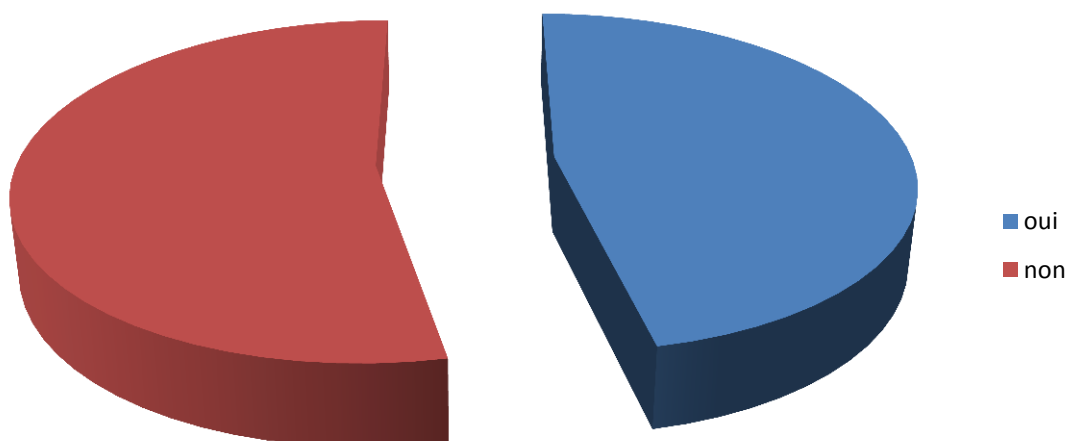
Nécessité d'apprentissage du français à l'école



5- Le français est-il difficile pour vous ?

1. Oui : 14 (46.67%)
2. Non : 16 (53.33%)

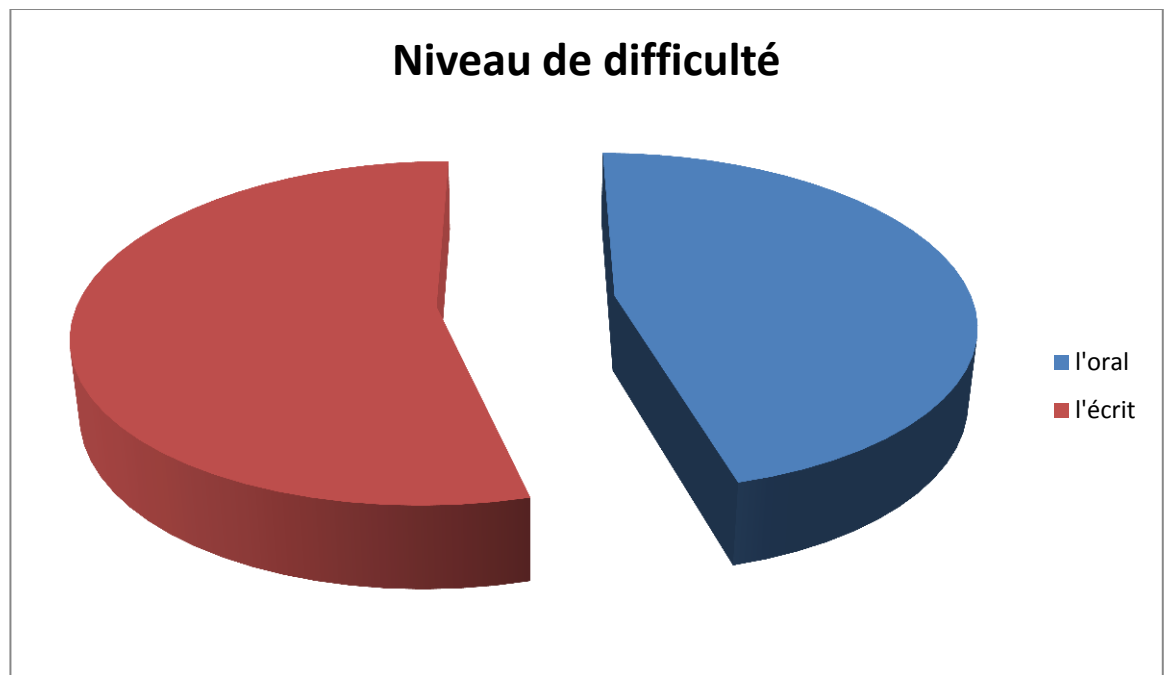
Le français est-il difficile?



6- Le niveau de difficulté

1. L'oral : 11 (36.67%)

2. L'écrit : 13 (43.33%)



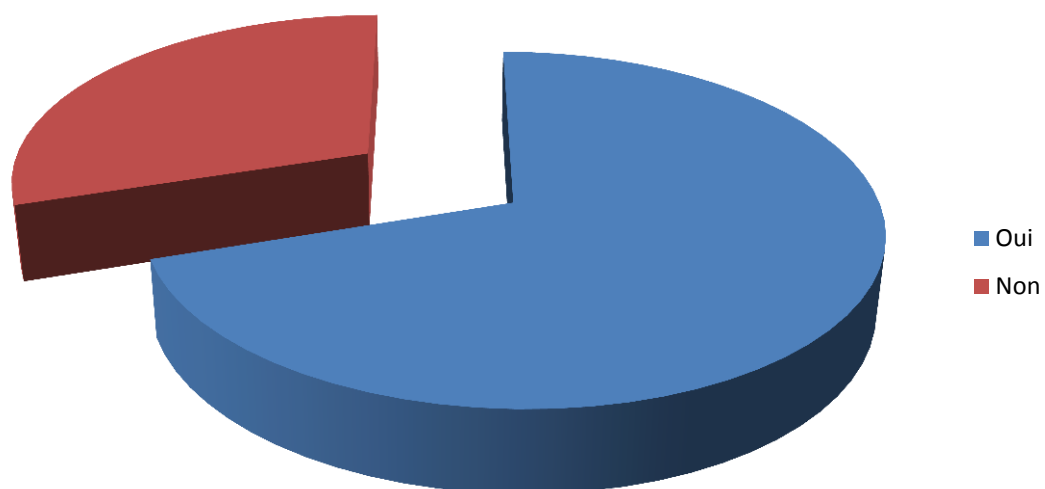
II.2.2 Les questions concernant le sentiment de l'insécurité linguistique

7- vous sentez-vous à l'aise en s'exprimant en français ?

1. Oui : 21 (70%)

2. Non : 9 (30%)

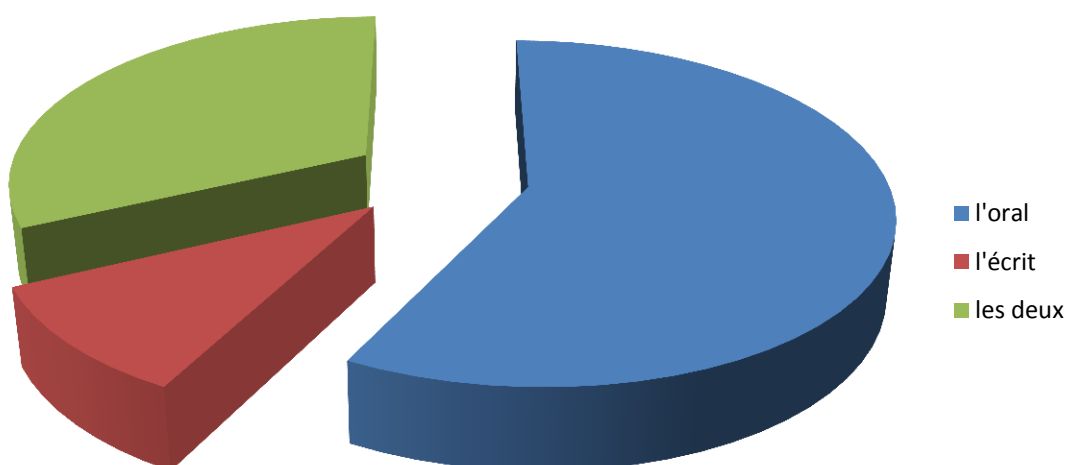
êtes-vous à l'aise en s'exprimant en français



8- ce confort est lié avec ?

1. l'oral : 18 (60%)
2. l'écrit : 2 (6.67%)
3. les deux : 10 (33.33%)

Ce confort est lié à



9- Dans quelles situations vous sentez-vous à l'aise en pratiquant le français ?

1. Dans les classes : 7 (23.33%)
2. Hors les classes : 16 (53.33%)
3. Les deux : 7 (23.33%)



II.3 La mise en relation des données :

- Selon les données que nous avons' 50% des arabophones pensent que le français est difficile et 50% pensent le contraire. Pour ceux qui pensent que le français est difficile, la difficulté est liée à l'écrit, par conséquent, ils disent qu'ils ne se sentent pas à l'aise quand ils s'expriment en français, et surtout quand ils sont en classe.
- 100% des africains pensent que le français n'est pas une langue difficile. Malgré cela, nous avons 50% qui disent qu'ils rencontrent des difficultés à l'écrit, et 7 sur 7 parmi eux, disent qu'ils se sentent à l'aise quand ils s'expriment en français, que ce soit à l'oral ou à l'écrit.

- À 71.42% (5 sur 7), les berbérophones pensent que le français est difficile et que la difficulté est liée à l'écrit. les 71% disent qu'ils ne se sentent pas à l'aise lorsqu'ils s'expriment à travers des productions écrites.
- Les berbérophones à 85,71% (6 sur 7), considèrent le français comme une langue étrangère et 5 personnes sur 7 de cette même tranche disent qu'ils se sentent à l'aise en s'exprimant en français, et 4 sur 7 parmi eux disent que ce sentiment est lié avec l'oral.
- Douze personnes sur seize (75%) parmi la communauté arabophone, considèrent le français comme étant une langue de culture. Les deux tiers des 12 personnes, pensent qu'ils ne sont pas à l'aise quand ils s'expriment à l'oral, et 5 sur 12 pensent qu'ils ne sont pas à l'aise quand ils s'expriment à l'écrit.
- Parmi trente (30), vingt quatre (24) individus (80%) des enquêtés font partie de la tranche d'âge de 18 à 28 ans, les deux tiers (2/3) de cette partie disent que le français est difficile. Ils ne se sentent pas à l'aise en s'exprimant en français surtout à l'oral.
- Quatre (04) individus (13.33%) des enquêtés font partie de la tranche d'âge de 28 à 38ans, ils disent que le français n'est pas difficile, ils sont à l'aise quand ils s'expriment en français.
- Deux (02) individus (6.67%) des enquêtés font partie de la tranche d'âge de plus de 38 ans, ils partagent le même point de vue avec la tranche d'âge précédente concernant la difficulté du français, ils se sentent à l'aise quand ils s'expriment en français.

Chapitre III :

Interprétation

III. Interprétation :

III.1 Le rôle des représentations :

Sur le plan des représentations, tous les enquêtés aiment le français et pensent que son enseignement est nécessaire. Cette représentation sur la nécessité d'enseigner le français, serait liée au statut du français dans les pays francophones. Les individus dans ces pays valorisent le français et ont souvent des représentations positives sur le français.

Concernant l'aspect le plus aimé du français, il ressort à travers les données de l'analyse que l'aspect le mieux valorisé est la prononciation et l'aspect oral de la langue avec un pourcentage de 63.33%. Les autres aspects, notamment la syntaxe et l'écrit sont moins aimés. Ceci s'expliquerait par le fait que le prestige lié à la maîtrise de la langue (française ou autre) passerait davantage par une maîtrise de l'aspect oral. Quant à l'écrit et à la syntaxe ses représentations s'expliqueraient par le fait que ces deux aspects sont souvent (re)présentés comme étant difficiles à maîtriser.

Pour la troisième question, que représente le français pour vous ?

Les résultats sont comme suit : Langue étrangère : 17 (56.67%), langue de science : 5 (16.67%), langue de colonisateur : 8 (26.67%), langue de prestige : 1 (3.33%), langue de culture : 19 (63.33%)

Il est clair que les résultats penchent vers deux réponses, la première est c'est une langue étrangère, on peut justifier cette réponse choisie par les enquêtés par le statut institutionnel de cette langue en Algérie, car du point de vue statutaire, le français est la première langue étrangère dans ce pays.

La représentation selon laquelle le français est une langue de culture est aussi importante chez les enquêtés. Ceci renvoie à l'influence culturelle qui résulte du brassage qui existe entre la culture algérienne et la culture française, et pourrait être expliqué par la place de la culture française dans les médias et les moyens de communication qu'utiliseraient les enquêtés. De plus, souvent chez les jeunes algériens, les jeunes perçoivent toute personne pratiquant le français comme quelqu'un

de cultivé. La représentation selon laquelle le français est la langue du colonisateur ne semble pas vraiment être partagée par les enquêtés, du fait, peut-être que chez ces enquêtés de la génération de l'indépendance, la colonisation est déjà loin dans le temps. Concernant les représentations le français est une langue de prestige et le français est une langue de science leur faible score s'expliquerait par le fait que c'est plutôt l'anglais, langue mondialement reconnue, qui occuperait ces statuts.

- La cinquième question, le français est-il difficile pour vous ?

46.67% des enquêtés ont répondu par oui et 53.33% par non. Ces résultats doivent être nuancés. En fait, notre observation des enquêtés révèle que beaucoup d'enquêtés qui disent que le français n'est pas difficile pour eux ont beaucoup de mal à s'exprimer dans cette langue. Il faut dire donc que soit ces enquêtés ne sont pas conscients de leur niveau et de la difficulté que le français présente pour eux, soit ils ne sont pas sincères dans leurs réponses. Dans le premier cas, cela renverrait à un sentiment de sécurité linguistique étant donné que, bien qu'ils ne maîtrisent pas le français, ils ne se sentent pas remis en cause (ils se sentent dans un confort) n'étant pas conscients de leur niveau et n'ayant pas une idée sur le décalage qui existe entre leur niveau de maîtrise du français et la maîtrise nécessaire de cette langue. Dans le second cas, il se peut bien que l'insincérité des réponses révélerait un sentiment d'insécurité linguistique : les enquêtés ayant affaire à un enquêteur dont ils pensent qu'il maîtrise le français essaieraient de dissimuler leurs difficultés en disant que cette langue est facile pour eux.

III.2 Le rôle de la langue maternelle :

- Selon les données qu'on a, 50% des arabophones pensent que le français est difficile, et 50% ne le pensent pas. Pour ceux qui pensent que c'est difficile, cette difficulté est liée à l'écrit, ceci renvoie, comme nous avons déjà dit dans le début de notre interprétation, à la difficulté réelle de l'écrit en français. Tous ceux qui disent que le français est difficile disent qu'ils ne se sentent pas dans un confort quand ils s'expriment en français notamment quand ils sont en classe. Ce qui dénote un sentiment d'insécurité linguistique dans cette situation.

Tous les africains pensent que le français n'est pas une langue difficile. Notre observation nous permet de confirmer cela. Ceci s'expliquerait par la place du français dans les systèmes éducatifs des pays africains. De même la pratique quotidienne du français, dans des situations formelles et informelles, permettraient à ces enquêtés de maîtriser le français. Mais 50% de ces enquêtés africains reconnaissent des difficultés au niveau de l'écrit. Tous les enquêtés africains se disent se sentir dans un sentiment de confort, donc de sécurité linguistique.

71.42% (5/7) des berbérophones pensent que le français est difficile et cette difficulté est liée à l'écrit. Ces 71% disent qu'ils ne se sentent pas à l'aise lorsqu'ils s'expriment dans des productions écrites, mais plus de la moitié de ces berbérophones disent se sentir à l'aise quand ils s'expriment oralement.

Ces données ne peuvent pas permettre de dire que la langue maternelle peut accroître ou réduire le sentiment d'insécurité linguistique. La différence des taux d'insécurité entre le groupe des enquêtés algériens (arabophones et berbérophones) et le groupe des africains n'est pas, à notre avis, liée aux différences entre les langues maternelles mais à la place qu'occupe le français dans ces pays.

III.3 La situation :

Dans quelles situations vous sentez-vous à l'aise en pratiquant le français ? On a les résultats suivants : dans les classes : 7 (23.33%), hors les classes : 16 (53.33%), les deux : 7 (23.33%)

Il est clair que la majorité des enquêtés sont beaucoup plus à l'aise hors de la classe. En fait, dans cette situation, ils ne sentent pas mis en question sur leur façon de parler, contrairement à la situation formelle dans une salle de classe où ils sont toujours évalués par leurs enseignants et leurs camarades. Ceci crée un sentiment d'insécurité linguistique, du fait que dans cette situation les enquêtés sentent fortement le décalage entre leur niveau et les exigences d'une pratique correcte et surveillée de la langue, ce qui les met dans ce sentiment d'insécurité linguistique.

III.4 L'âge

24 individus, 80% des enquêtés font partie de la tranche d'âge de 18 à 28 ans, 2/3 de cette partie disent que le français est difficile pour eux. Ils ne se sentent pas à l'aise en s'exprimant en français surtout au niveau de l'oral, 4 individus 13.33% des enquêtés font partie de la tranche d'âge de 28 à 38ans, ils disent que le français n'est pas difficile, ils sont à l'aise quand ils s'expriment en français. 2 individus 6.67% des enquêtés font partie de la tranche d'âge de plus de 38 ans, ils partagent le même point de vue de la tranche précédente concernant la difficulté du français. Ils se sentent à l'aise quand ils s'expriment en français.

On constate que les apprenants les plus jeunes sont davantage touchés par le sentiment d'insécurité linguistique, car ils pensent que le français est difficile pour eux, contrairement aux enquêtés plus âgés qui se sentent plus à l'aise. Ceci pourrait être interprété par le fait que ces derniers, ont une meilleure maîtrise du français et un rapport plus familier avec cette langue. Quant au plus jeunes, ils souffriraient de la baisse du niveau de maîtrise du français du aux faiblesses du système éducatif dans le domaine d'enseignement des langues ces dernières années.

Conclusion générale

Conclusion générale

À travers cette recherche, nous avons pu découvrir que le phénomène de l'insécurité linguistique et les représentations à propos de la langue française sont un vaste chantier à explorer.

Ainsi, cette étude nous a permis de comprendre la nature des liens qui existent entre le phénomène d'insécurité linguistique et celui des représentations.

En fait, l'une des questions principales du mémoire était de savoir comment les représentations et attitudes linguistiques, peuvent déterminer le sentiment d'insécurité linguistique et comment elles peuvent en être des éléments symptomatiques. Nos résultats montrent ainsi qu'ils existent plusieurs représentations de nature différentes chez ces étudiants dont, le français est une langue de culture, une langue étrangère et une langue de science, le français est une langue difficile. Cette dernière représentation s'est avérée liée au sentiment d'insécurité linguistique, la majorité des étudiants ayant dit que le français est difficile pour eux disent se sentir dans un sentiment d'insécurité linguistique.

Concernant le rapport entre les variables sociologiques et le sentiment d'insécurité linguistique, les résultats ont montré que ce sentiment n'est pas forcément lié à la langue maternelle des enquêtés. En fait, nous avons découvert que les arabophones et les berbérophones sont plus exposés au sentiment d'insécurité linguistique que les étudiants d'origine africaine qui n'ont pas ces langues pour langues maternelles. Selon notre interprétation, ceci ne démontre pas que c'est la langue maternelle qui détermine le sentiment d'insécurité linguistique étant donné que les berbérophones et les arabophones se sentent en insécurité linguistique et non pas les étudiants africains : selon nous cela serait dû à la place qu'occupe le français dans les systèmes éducatifs de ces pays.

Nos résultats nous ont permis de découvrir que la situation de communication est déterminante dans le sentiment d'insécurité linguistique ; la majorité des enquêtés disent que c'est dans la classe qu'ils éprouvent ce sentiment d'insécurité linguistique et

non pas en dehors de la classe. Ceci s'expliquerait par la nature de la situation qui est contraignante.

L'insécurité linguistique serait aussi liée, selon nos résultats, à l'âge des étudiants. Ce sont ainsi les étudiants les plus jeunes qui sont exposés à cette insécurité linguistique. Ceci serait au fait que ce serait les plus âgés qui maîtriseraient davantage le français et donc ils seraient moins exposés à l'insécurité linguistique.

Bibliographie

I. Ouvrages

- Calvet, Luis-Jean. La sociolinguistique. Que sais-je ?. Septième édition, Mayenne, PUF, année 2011.
- Marie-Louise, Moreau. Sociolinguistique. Les concepts de base. Première édition, Liège, Margada, année 1998.
- Denise, Jodelet, Les représentations sociales. Cinquième édition, Paris, PUF, année 1994.
- *Calvet Louis-Jean, Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, année 1999.
- HOUDEBINE A. M. " Théorie et méthodologie de l'imaginaire linguistique" éd. OP, année 1998
- Boyer, Henry. Introduction à la sociolinguistique. Deuxième édition, Paris, Dunod, année 2001

II. Mémoires

- AISSI, Naïma. Mémoire de Master Option : didactique. L'insécurité linguistico- culturelle du FLE : Cas des apprenants de la 2ème année secondaire, Université Mohamed Khider, Biskra, année 2014, <http://dspace.univ-biskra.dz:8080/jspui/handle/123456789/5854>.
- AIT Mohand Said, Thiziri. Mémoire de magistère. La langue kabyle face à la langue française : sécurité/ insécurité linguistique, représentation et maintien de la langue kabyle, Université El Hadj Lakhder, Batna, année 2012, http://theses.univ-batna.dz/index.php?option=com_docman&task=doc_details&gid=3656&Itemid=1
- Gaci, Zohra .Thèse de magister, quel système d'écriture pour la langue berbère (le Kabyle) ? , Université MMTO, 2011, http://www.ummto.dz/IMG/pdf/MEMOIRE_GACI_Zohra.pdf

III. Articles

- Article rédigé par Par [DDK](#) | 28 Juillet 2009
<http://www.depechedekabylie.com/cuture/73967-langues-en-algerie.html>
- Erudit, article n187, Michel Nacré, le plurilinguisme, 1983
- Francard, article « Insécurité linguistique », in Moreau 1997
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00787305/document>.

Table des matières.

Introduction		01
Partie théorique		
Chapitre I	Eléments théoriques	06
I.	<i>Description de la situation linguistique</i>	07
I.1.	<i>Le paysage sociolinguistique en Algérie</i>	07
I.2.	<i>Langues en présence en Algérie</i>	07
I.2.1.	<i>Le berbère</i>	07
I.2.2	<i>L'arabe classic</i>	08
I.2.3	<i>L'arabe dialectal</i>	08
I.2.4	<i>Le français</i>	09
I.3.	<i>Paysage sociolinguistique de la région de Béchar</i>	09
Chapitre II	Concepts théoriques	10
II.1	Le contact des langues	11
II.1.1	Le bilinguisme	11
II.1.2	Le plurilinguisme	12
II.1.3	La diglossie	13
II.2	Les représentations	14
II.2.1	Les représentations individuelles et collectives.....	15
II.2.2	Les représentations sociales	15
II.2.3	Les représentations sociolinguistiques	16
II.3	Les attitudes linguistiques	17
II.4	L'insécurité linguistique	19
II.4.1.	Indices de l'insécurité linguistique	19
II.4.1	l'hypercorrection	20
II.5	Sécurité linguistique	20
II.6	Représentations et insécurité linguistique	21

	Partie pratique	
Chapitre I	Eléments méthodologique	24
I.1	<i>L'enquête, l'entretien et le questionnaire</i>	24
I.1.1	<i>Définitions</i>	25
I.1.2	<i>Méthode choisie</i>	25
I.2	<i>La progression de l'enquête.....</i>	26
I.2.1	<i>le choix de l'échantillon.....</i>	26
I.2.2	<i>Critères des échantillons</i>	27
I.2.3	<i>présentation des questionnaires.....</i>	27
Chapitre II	Analyse résultats	29
II.1	<i>Variables</i>	30
II.1.1	<i>variable âge.....</i>	30
II.1.2	<i>variable langues maternelles.....</i>	31
II.2	<i>Les résultats du questionnaire.....</i>	31
II.2.1	<i>Les questions concernant les représentations</i>	31
II.2.2	<i>Les questions concernant le sentiment de l'insécurité linguistique</i>	35
II.3	<i>La mise en relation des données.....</i>	37
Chapitre III	Interprétation	39
III.1	<i>Le rôle des représentations.....</i>	40
III.2	<i>Le rôle de la langue maternelle.....</i>	41
III.3	<i>La situation.....</i>	42
III.4	<i>L'âge.....</i>	43
Conclusion générale		45

